

A

(N^o 172.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 JUIN 1840.

RAPPORT fait par *M. MAST DE VRIES*, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur *JOSEPH-LOUIS-CASIMIR SCHODDUYN*.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition du 18 octobre 1834, le sieur Joseph-Louis-Casimir Schodduyn s'adresse à la Chambre, afin d'obtenir la naturalisation ordinaire.

Le demandeur est né à Cassel, département du Nord (France), le 4 mars 1802. Au mois de juillet 1831, il vint habiter la ville de Poperinghe, il y fut élu aux fonctions d'adjutant-major de la garde civique, et, en cette qualité, il y rendit des services et notamment en conduisant les gardes civiques vers la frontière, qui se trouvait sur le point d'être envahie.

Des certificats qui se trouvent au dossier constatent ces faits et présentent le pétitionnaire comme digne de la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
MAST DE VRIES.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.